



Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Prix 2027

Règlement

Le Prix SVSN, d'un montant de CHF 1000.–, est en principe délivré annuellement. Il récompense un travail scientifique de l'année scolaire en cours (travail de maturité, par exemple) réalisé par un-e élève d'une école vaudoise de degré non universitaire (y compris provenant d'écoles professionnelles qui aboutissent à une maturité).

Ce travail peut être mené dans les domaines suivants: **biologie, chimie, géologie, histoire des sciences, informatique liée aux sciences naturelles, mathématiques ou physique, ingénierie**. Le travail doit refléter une réflexion personnelle. Le jury est composé de membres de la SVSN. Il pourra faire appel à des personnalités extérieures à la Société.

Des prix spéciaux peuvent également être décernés à des travaux de qualité particulièrement originaux.

Délai: les travaux devront être envoyés jusqu'au **31 janvier 2027**

Procédure

La soumission d'un travail sera effectuée en envoyant:

- 1) Un **formulaire d'inscription** dûment rempli est à envoyer au secrétariat de la SVSN. L'inscription implique l'accord tacite de la publication du travail soumis, sur la plateforme de la SVSN et dans le bulletin de la SVSN. Un formulaire par personne en cas de travail à plusieurs.
- 2) Un **fichier** nommé «Nom_prénom_titre en un mot.pdf » doit être transmis à **svsn@unil.ch au plus tard le 31 janvier à minuit**. Quant aux annexes, elles seront éventuellement liées au document principal pour ne former qu'un seul fichier. Pour les vidéos faisant partie du travail scientifique, merci de créer des liens sur une plateforme de partage de document. Ces liens seront insérés dans le travail scientifique.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet **www.svsn.ch** (soutien à la relève) ou sur demande au secrétariat à **svsn@unil.ch** (021 312 43 34).